

## Catégorie de ménage

Revenu Fiscal de Référence 2022 (avis d'imposition 2023) de l'ensemble des personnes occupant le logement pour l'année 2024

1 adulte	22 642 €
<hr/>	
2 adultes (excepté les jeunes ménages dont la somme des âges est inférieure à 55 ans) ou 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	30 238 €
<hr/>	
2 adultes + 1 personne à charge ou 1 adulte + 1 personne à charge ou 1 jeune ménage (2 adultes dont la somme des âges ne dépasse pas 55 ans) ou 2 personnes dont au moins 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	36 362 €
<hr/>	
2 adultes + 2 personnes à charge ou 1 adulte + 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins une personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	43 899 €
<hr/>	
2 adultes + 3 personnes à charge ou 1 adulte + 3 personnes à charge ou 4 personnes dont au moins 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	51 641 €
<hr/>	
2 adultes + 4 personnes à charge ou 1 adulte + 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	58 200 €
<hr/>	
Par personne supplémentaire	6 492 €
<hr/>	